

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 10/09/2024 - A2024/005977 - 2023 B 02219 - 850 261 991 - 2STITCH

ABD AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

*305 Rue Gabriel Voisin
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél : 04.74.62.38.52 - Fax : 04.74.62.39.70*

2STITCH

*Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 euros*

477 Chemin du Gué

26120 MONTMEYRAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 2STITCH, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

2STITCH

Commissariat à la transformation et aux comptes

A l'associé unique,

En notre qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 12 août 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de la société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 font apparaître des capitaux propres positifs de 41.494 € dont un résultat bénéficiaire de 6 807 € et le capital social qui s'établit à 2.000 €.
- Le total de l'actif au 31 décembre 2023 est égal à 52 954 €. Il est principalement composé de disponibilités pour 37 609 €.
- Les dettes figurant au passif pour 11 461 € sont essentiellement constituées d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 5 526 €.

2STITCH

Commissariat à la transformation et aux comptes

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture des comptes annuels au 31 décembre 2023, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est stipulé dans le cadre de la transformation de la société.

Fait à Villefranche,
Le 9 septembre 2024

**Le Commissaire à la transformation
et aux comptes**

ABD AUDIT

Mathieu Burnichon

